

CSA – mardi 10 mars 2015 – EREA Alexandre Dumas

Ordre du jour :

- courrier du Directeur sur la composition du GTPD et réponse du secrétariat,
- réflexions sur les stratégies de communication et de syndicalisation en direction de collègues non adhérents ou entrant dans la fonction ou l'académie
- vers la rédaction d'un nouveau règlement intérieur pour la section syndicale du Snpden Paris
- précisions et actualisation relatives à la composition des groupes de travail académiques et à leur fonctionnement.

1. Composition du GTPD

Le Directeur de l'académie a écrit le 16 février pour informer le secrétariat académique de la modification du GTPD, avec désormais 6 sièges et non plus 7 pour le Snpden, contre 3 au lieu de 2 pour le SGEN. Le bureau a répondu par écrit au Directeur, sans réponse à ce jour. La délégation est prévue à 7 membres.

En l'absence de réponse de la part du Directeur de l'académie, le SNPDEN se présentera au GTPD avec 7 membres. Si le Directeur refuse la présence du 7^{ème} membre, l'ensemble de la délégation se verra contraint de quitter la table du GTPD.

P. Guittet rappelle que seul le nombre de sièges est généralement pris en compte, et non le pourcentage de voix.

2. Questions du GTPD pour le 19 mars

Questions appelant une réponse orale :

- Suivi académique des élèves en difficulté : ERR (équipes relai rectorales), composition, modalités d'organisation et de retours aux établissements concernés ? Places et mode de désignations des PERDIR qui en font partie ? Quel bilan et quel suivi des signalements pour absentéisme ?
- CIO : quelles sont les conséquences envisagées par le rectorat du fait de la fin de la prise en charge financière des CIO par le Département de Paris ?
- Conventions tripartites : quel calendrier et quelles modalités de mise en œuvre, en particulier du document de cadrage préconisé ?

Ordre du jour de l'administration pour ce GTPD :

- Calendrier et procédures d'affectation : le groupe de travail préconise de ne plus faire les commissions balais fin août et de ne plus demander les bulletins pour l'affectation sur les places vacantes. (Compte rendu à venir (Aurore, Héloïse, Julie)
- Organisation des « Assises pour les valeurs de la république ».
- L612-3-1 sur l'élitisme républicain.
- Accompagnement individualisé des cadres.

2. Les « Assises pour les valeurs de la République » :

Courrier envoyé par la SA aux adhérents :

« Chers collègues,

Vous avez reçu le courrier du Directeur du 6 mars sur les Assises locales de la mobilisation pour les valeurs de la République. Ce courrier fait débat et suscite des questions tant sur le calendrier que sur le contenu de cette commande institutionnelle.

Après avis du Conseil Syndical Académique, le Snpden Paris constate l'impossibilité de satisfaire cette commande dans le temps imparti et dans un cadre aussi contraint. Il regrette qu'elle soit conçue aussi évidemment dans une logique de communication politique.

Vu l'importance du sujet, dont nous sommes quotidiennement les ardents promoteurs, le Snpden Paris se prononce pour un autre calendrier qui permette de mener cette réflexion de façon sereine et adaptée au contexte de chaque établissement. Un courrier en ce sens est adressé par la Secrétaire Académique au Directeur.

La question sera abordée au GTPD le 19 mars prochain, inscrite à l'ordre du jour par la Direction de l'Académie.

Cordialement,

Myriam HONNORAT

Secrétaire Académique »

Après discussion le CSA du SNPDEN Paris ne s'oppose sur le fond pas à la tenue de telles assises mais sur la forme et les conditions de leur réalisation. Le danger d'une telle précipitation étant la très faible qualité des retours en raison des délais trop courts. Non seulement ces retours donneront une fausse impression de travail collectif véritablement réfléchi, mais plus grave, ces assises risquent de produire des analyses et des propositions inefficaces voir contre-productives. Les membres du CSA perçoivent ces assises comme un objet de communication politique à destination du ministère dont ils refusent d'être les producteurs. La mise en place d'une réflexion de qualité ne peut être réalisée dans la précipitation, en particulier sur un sujet aussi compliqué et sensible.

La question sera abordée au GTPD le 19 mars prochain, inscrite à l'ordre du jour par la direction de l'académie.

3. Pour une stratégie de communication et de syndicalisation plus offensive

- Cette stratégie est en particulier à destination des nouveaux PERDIR et des collègues récemment arrivés dans l'académie.

Différents avis se sont exprimés :

- faire un groupe de travail ?

- diffuser la gazette à tous les PERDIR ? Ou un lien vers Direction ? Avoir ainsi la même visibilité numérique que les deux autres qui envoient des mails réguliers ?

- certains non adhérents aimeraient bien recevoir des infos du Snpden, même pour pouvoir comparer.

- Il s'agit également de réfléchir en termes d'actions : conférences en y invitant des non adhérents, temps conviviaux (apéros mensuels) ; des apéro-débats ?

- impact de la réunion de rentrée : Est constaté une approche parfois trop théorique ou institutionnelle des questions par le SNPDEN, tandis que le Sgen est parfois plus concret et donc plus séduisant pour certains (risque d'une approche populiste pour certains membres du CSA). Le CSA considère également

de mieux définir leur position politique sur des thèmes qui font débat même s'ils ne sont pas directement en rapport avec les PERDIR (voile à l'Université...).

- le maillage des bassins est peut-être à relancer, même s'il n'a pas toujours été efficace jusque-là. Il s'agit également d'accentuer le rôle d'animation de ces référents.

- Mettre davantage en avant l'histoire du Snpden auprès des non-adhérents. Cela peut aider dans la prise de décision de rejoindre le SNPDEN (voilà qui nous sommes) (par le biais de formations, colloques...).

Groupe de travail sur ce point (syndicalisation et communication) :

Quel type de lettres flash ? Quelles actions ? Déjeuner post AGA ?

Olivier Sellier

Patrick Hautin

Laurent Wajnberg

Pierre Luc Masson

Alan Bonetto Boisard

Aurore Méténier

Elisabeth Genoudet

Jean-Claude Devaux

Eric Lathière

Adeline Raguet ou Julie Bouvry

Réunion du groupe Syndicalisation et communication à Henri IV, lundi 30 mars 16h.

4. Modification du règlement intérieur du Snpden Paris

Groupe de travail : Réunion 5 mai 2015, 9h30 à Camille Sée

Philippe Guittet

Julie Bouvry

Sylvie Perichon

Olivier Sellier

Isabelle Sourdot

Héloïse de Talhouet

Kamel Ait Bouali

Olivier Perret

5. CPGE et conventions avec les universités

- prévoir de l'évoquer dans la prochaine Gazette ? Mais l'information sera diffusée d'abord aux membres du CSA.
- Faut-il laisser l'APLCPGE mener le débat au détriment du Snpden ?
- Il y a de nombreuses prises de position politiques à prendre en considération sur ce sujet compliqué (remise en cause des accords de 2007 sur les équivalences ECTS...)